Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
27 AOUT 2007

N° DE DÉPOT 76491

ASSET ALLOCATION ADVISORS
Société Anonyme au capital de 2.145.120 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Du 30 mars 2007

L'an deux mil sept,
Le 30 mars,
à 9 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Asset Allocation Advisors se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Jean-Louis MILIN	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Joan PIERSON	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Hugues AUBRY	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Yves SAINT REQUIER	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Jack AVRY	Censeur

Absents excusés :

Monsieur Arnaud de DUMAST	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Solange SALEM-REIN	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur François-Xavier GENNETAIS	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Monsieur William MUSSAT	Membre du Directoire
Monsieur Basile SCHLUMBERGER	Membre du Directoire
Monsieur Pascal COSSE	Commissaire aux Comptes
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Milin.

- Démission de deux Membres du conseil et cooptation de deux nouveaux membres

Monsieur Jean-Louis Milin informe le Conseil de la démission de Monsieur Nicolas LESUR en tant que Membre du Conseil à compter du 9 janvier 2007 ainsi que celle de Monsieur Kevin SMITH en tant que Membre du Conseil intervenue le 28 février 2007.

Le Conseil prend acte de ces démissions.

Le Président indique au Conseil qu'il a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-78 du code de commerce et de l'article 15 alinéa 5.1 des statuts, de procéder à des nominations à titre provisoire.

Il propose donc la cooptation de Mr Pieter CROOCKEWIT, Global Head Private Clients & Retails Sales au sein d'ABN AMRO Asset Management à Amsterdam, et de Mr Frank GOASGUEN, Global Head Financial Institutions & Corporate Clients Sales chez ABN AMRO Asset Management à Londres.

Il offre ensuite la parole à ses membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L. 225-78 du Code de commerce et l'article 15 alinéa 5.1 des statuts, coopte en qualité de nouveaux membres du Conseil de surveillance :

- Monsieur Pieter CROOCKEWIT
  né le 29 avril 1952 à Djakarta - Indonésie
  demeurant Dr. Catzlaan 11, NL
  1261 CD Blaricum

pour la durée du mandat de M. Nicolas LESUR restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

- Monsieur Frank GOASGUEN
  né le 5 janvier 1965 au Havre (Seine Maritime)
  demeurant 3, Clareville Grove
  London SW7 5AV

pour la durée du mandat de M. Kevin SMITH restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conformément à la Loi et aux statuts, ces nominations faites à titre provisoire seront soumises à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

MM. Croockewit et Goasguen, empêchés, ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le mandat de membre du Conseil de surveillance qui leur était confié ayant précisé qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

.....

- Nomination de deux Directeurs Généraux,

Sur proposition du Directoire, le Conseil confère à Messieurs François-Xavier Gennetais et Basile Schlumberger la qualité de Directeur Général au sens de l'article 14 1° - alinéa 6 des statuts, pour la durée de leur mandat de membre du Directoire.

En conséquence, ils pourront valablement représenter la Société et signer les actes engageant la Société vis-à-vis des tiers.

Messieurs Gennetais et Schlumberger remercient le Conseil de sa confiance et déclarent accepter ces fonctions.

.....

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire

ASSET ALLOCATION ADVISORS
Société Anonyme au capital de 2.145.120 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Du 5 avril 2007

L'an deux mil sept,
Le 5 avril,
à 15 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Asset Allocation Advisors se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation de Messieurs Aubry, de Dumast, Saint Réquier et Madame Salem, faite conformément aux statuts, suite à la démission du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Hugues AUBRY	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Arnaud de DUMAST	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Yves SAINT REQUIER	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Solange SALEM-REIN	Membre du Conseil de Surveillance

Absents excusés :

Monsieur Pieter CROOCKEWIT	Membre du Conseil de Surveillance
Frank GOASGUEN	Membre du Conseil de Surveillance
Kevin SMITH	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur François-Xavier GENNETAIS	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Monsieur William MUSSAT	Membre du Directoire
Monsieur Basile SCHLUMBERGER	Membre du Directoire
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

En l'absence de Président et de Vice-Président, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Saint Réquier.

Monsieur Saint Réquier rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- Nomination du Président du Conseil
- Nomination du Vice-Président du Conseil,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

- Démission de Monsieur Jean-Louis MILIN, Président du Conseil de Surveillance

Par lettre en date du 31 mars 2007, Monsieur Jean-Louis MILIN a confirmé démissionner de son mandat de Membre et Président du Conseil de Surveillance et ceci à compter du 31 mars 2007.

Le Conseil prend acte de cette démission.

- Démission de Monsieur Jean PIERSON, Vice-Président

Par lettre en date du 31 mars 2007, Monsieur Jean PIERSON a informé Monsieur Corsaletti, Président du Directoire, de son souhait de démissionner de son mandat de Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance et ce à effet immédiat.

Le Conseil prend acte de cette démission et souhaite à cette occasion remercier chaleureusement M. Jean Pierson pour l'aide et le soutien actif qu'il n'a cessé d'apporter depuis son entrée au Conseil, tout d'abord en tant que Censeur et ensuite de Membre et Vice-Président du Conseil. Il lui souhaite bonne chance pour ses projets futurs.

- Nomination du Président du Conseil de Surveillance et du Vice-président du Conseil de Surveillance

En conséquence de quoi il y a lieu de pourvoir au remplacement des postes de Président et Vice-président du Conseil de Surveillance.

Le Président informe les membres du Conseil de Surveillance que des discussions sont en cours pour désigner un nouveau membre et Président du Conseil de Surveillance et que si ces discussions aboutissent favorablement, il sera proposé que les fonctions de Vice-président du Conseil de surveillance soient assumées par Monsieur Hugues AUBRY.

Dans l'attente de l'issue de ces discussions il propose que Monsieur Hugues AUBRY soit désigné en tant que Président du Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré le Conseil de Surveillance approuve cette désignation à l'unanimité.

Monsieur Hugues AUBRY remercie les membres du conseil de leur confiance et leur propose de désigner en tant que Vice-président du Conseil de Surveillance Monsieur Yves SAINT REQUIER jusqu'à l'issue des discussions entreprises.

Après en avoir délibéré le Conseil de Surveillance approuve cette désignation à l'unanimité.

Monsieur Yves SAINT REQUIER remercie les membres du conseil de leur confiance.

Il est rappelé que le Vice-président est chargé en cas d'empêchement du Président, de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Le Président déclarant l'ordre du jour épuisé, et aucun des membres ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures 30

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.

Copie certifiée conforme

Le Secrétaire